

Vérificateurs du MAMROT

Dépôt du troisième rapport d'étape pour Laval

Laval, le 10 avril 2013 – La Ville de Laval a reçu le troisième rapport d'étape déposé officiellement par les vérificateurs mandatés par le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT), M. Sylvain Gaudreault.

Durant la période couverte par ce rapport, soit du 8 février au 8 avril 2013, les vérificateurs ont réalisé plusieurs mandats. Ces mandats portaient, entre autres, sur les demandes des travaux et quantités supplémentaires approuvées par le Comité exécutif, les transactions immobilières concernant l'aliénation d'immeubles municipaux et certains règlements municipaux adoptés par le conseil municipal. Divers aspects de l'urbanisme tels que les modifications de zonage, les dérogations mineures et la publication des avis publics ont également fait l'objet de mandats spécifiques de vérification et n'ont démontré aucune irrégularité.

Tel qu'annoncé dans le précédent rapport d'étape, il y a eu des rencontres et des discussions avec les représentants de La Cité de la culture et du sport de Laval au sujet de l'appel de qualification pour la réalisation en mode clé en main du complexe multifonctionnel. Suite à l'analyse réalisée, les responsables du dossier ont publié des addendas sur le Système électronique d'appel d'offres du Gouvernement du Québec (SEAO) afin de rendre en tout point conforme le processus d'appel de qualification en cours.

Encore une fois, les conclusions de ce rapport démontrent que les processus suivis par la Ville de Laval ne comportent aucune irrégularité. Les services municipaux concernés par les quelques recommandations des vérificateurs du MAMROT travaillent activement à apporter les améliorations requises. Le maire de Laval, M. Alexandre Duplessis, apprécie la rigueur du processus entamé et l'esprit de collaboration existant entre tous les intervenants: « Je réitère que j'ai à cœur tant l'efficacité de l'administration de la Ville que la qualité des services offerts à l'ensemble des citoyens. Ce nouveau rapport d'étape des vérificateurs du MAMROT démontre à quel point l'administration lavalloise est proactive et a une réelle volonté de gérer rigoureusement les activités municipales».

Le rapport des vérificateurs du MAMROT est disponible, dès maintenant, sur le portail Internet de la Ville de Laval au www.ville.laval.qc.ca.

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

– 30 –

Renseignements : Nadine Lussier, chef de division
Division des communications et des relations avec les médias, Ville de Laval
450 978-6888, poste 4335, n.lussier@ville.laval.qc.ca